

CRÉANCES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Elaboration du PLU

4.2.1 - Plan de Zonage

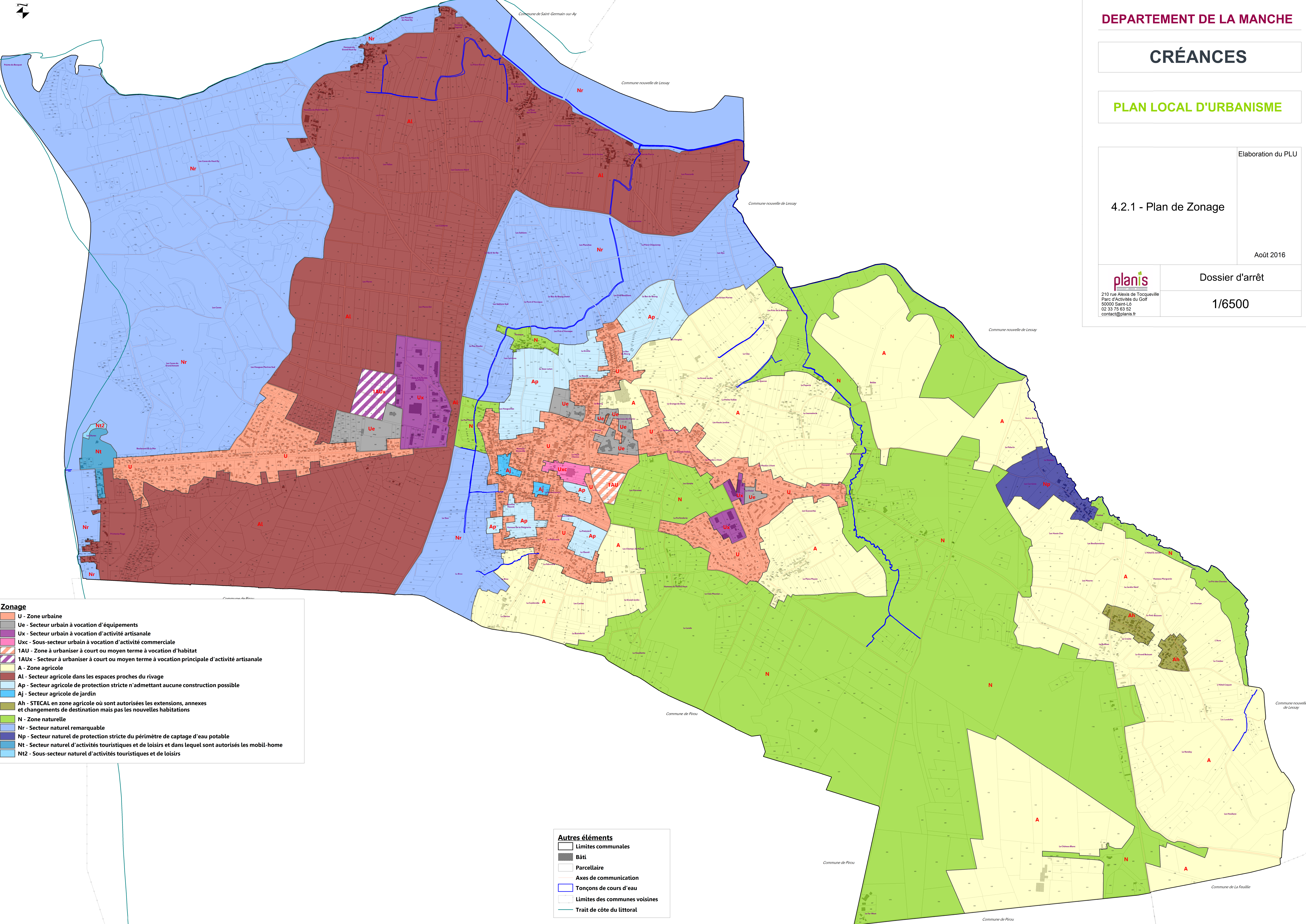
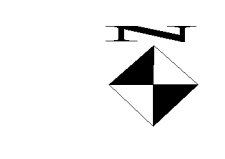
Août 2016

Dossier d'arrêt

1/6500



210 rue Alexis de Tocqueville
Parc d'Activités du Golf
50000 Saint-Lô
02 33 75 63 52
contact@planis.fr



Zonage

- U - Zone urbaine
- Ae - Secteur urbain à vocation d'équipements
- Ux - Secteur urbain à vocation d'activité artisanale
- Uxc - Sous-secteur urbain à vocation d'activité commerciale
- 1AU - Zone à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitat
- 1AUx - Secteur à urbaniser à court ou moyen terme à vocation principale d'activité artisanale
- A - Zone agricole
- Al - Secteur agricole dans les espaces proches du rivage
- Ap - Secteur agricole de protection stricte n'admettant aucune construction possible
- Aj - Secteur agricole de jardin
- Ah - STECAL en zone agricole où sont autorisées les extensions, annexes et changements de destination mais pas les nouvelles habitations
- N - Zone naturelle
- Nr - Secteur naturel remarquable
- Np - Secteur naturel de protection stricte du périmètre de captage d'eau potable
- Nt - Secteur naturel d'activités touristiques et de loisirs et dans lequel sont autorisés les mobil-home
- Nt2 - Sous-secteur naturel d'activités touristiques et de loisirs

Autres éléments

- Limites communales
- Bâti
- Parcellaire
- Axes de communication
- Tonçons de cours d'eau
- Limites des communes voisines
- Trait de côte du littoral